

Programme de formation entreprise - Esthéticienne CFC / Esthéticien CFC

Explications relatives au programme de formation

Le programme de formation pour les entreprises formatrices concrétise le plan de formation et sert d'instrument de planification pour la formation pratique dans l'entreprise formatrice (élaboration d'un programme de formation en entreprise). Tous les objectifs évaluateurs de l'entreprise y sont énumérés. Le tableau ci-contre indique le semestre au cours duquel chaque objectif évaluateur devrait idéalement être traité dans l'entreprise. Il s'agit d'un modèle. Des adaptations sont possibles en fonction des conditions cadres de l'entreprise.

Un "I" (pour introduction) indique le semestre au cours duquel un objectif évaluateur doit être introduit au plus tard. Cela signifie qu'au plus tard à la fin de ce semestre, les apprentis sont introduits pas à pas par le formateur ou la formatrice (présentation, exercice). Un "AU" (pour autonome) indique jusqu'à quand (fin du semestre indiqué) les apprentis peuvent exécuter l'activité correspondante de manière autonome. L'introduction et l'exécution autonome sont coordonnées avec les autres lieux de formation. Cela signifie que, dans l'idéal, la compétence est traitée dans les trois lieux de formation au cours du même semestre. Pour certains objectifs évaluateurs, les thèmes/contenus sont concrétisés, notamment pour faire référence au lien avec les CIE.

Lors de l'introduction aux divers travaux, il convient de tenir compte des indications figurant à l'annexe 2 du plan de formation (mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et de la protection de la santé).

Les formateurs discutent du programme de formation avec les apprentis chaque semestre et vérifient ensemble quels objectifs évaluateurs les apprentis ont déjà atteints. Les objectifs évaluateurs traités sont visés. Cela se fait dans le cadre de la discussion du rapport de formation, qui doit être rempli une fois par semestre conformément à l'ordonnance de formation.

Le plan de formation et l'ordonnance sur la formation peuvent être téléchargés sous le lien suivant : <https://www.asecfc.ch/nouvelle-ordonnance-de-formation/>

Programme de formation entreprise - Esthéticienne CFC / Esthéticien CFC

		1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		Contrôle des objectifs évaluateurs	
		1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	5 ^e sem	6 ^e sem.		
a	Organisation des processus dans l'institut de beauté								
a.1	Préparer la cabine ainsi que le matériel pour les différents soins esthétiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	Introduit le	Exécution autonome le
	Les esthéticiennes...								
a.1.1.	déterminent, à partir des informations conte-nues dans l'agenda et le fichier clientèle, le matériel et les éventuels appareils nécessaires et les prépa-rent avec soin et dans leur intégralité en tenant compte des aspects économiques et écologiques, conformément aux directives de l'institut et aux règles d'hygiène (C4).		I	AU (sans appareils)	AU (avec appareils)				
a.1.2.	préparent la cabine en fonction du soin prévu et des besoins de la clientèle en créant une atmos-phère agréable à l'aide des moyens auxiliaires ap-propriés (C4).		I	AU					
a.1.3.	préparent la cabine de sorte à pouvoir garder une posture ergonomique tout au long du soin (C3).	I	AU						
a.1.5.	exécutent les préparatifs de manière à assurer le bon déroulement du soin, en tenant compte de traitements parallèles (C4).		I	AU					
a.1.6.	éliminent et recyclent les déchets conformé-ment aux dispositions en matière de tri des déchets et aux prescriptions en matière de protection de l'environnement et de la santé (C3).	I	AU						
a.1.8.	nettoient et désinfectent la cabine ainsi que le matériel, les instruments et les appareils utilisés con-formément au plan d'hygiène de l'institut (C3).	I	AU						
a.1.9.	stérilisent si nécessaire les instruments et les appareils utilisés conformément au plan d'hygiène de l'institut (C3).	I	AU						
a.1.10.	rangent le matériel et les produits utilisés se-lon les directives de l'institut (C3).	I	AU						
a.1.11.	nettoient et désinfectent la cabine et la prépa-rent afin qu'elle soit propre et prête pour le soin sui-vant (C3).	I	AU						
a.2	Gérer le stock de l'institut de beauté, effectuer les commandes et les expéditions de marchandise	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
a.2.1.	préparent les commandes en tenant compte de la saison et des promotions et commandent les pro-duits et le matériel dans des quantités appropriées dans le cadre de leurs responsabilités ou d'entente avec leur supérieur-e, en tenant compte des principes de durabilité (C3).		I			AU			
a.2.2.	réceptionnent les livraisons et vérifient qu'elles sont complètes et ne présentent pas de défaut (C3).	I		AU					
a.2.3.	saisissent les produits et le matériel nouvellement livrés dans le système de l'institut et ajustent les prix si nécessaire (C3).	I				AU (Prix: Contrôle par la formatrice)			
a.2.4.	en cas de défauts dans la livraison, contactent le fournisseur et discutent des solutions envisageables (C3).	I				AU			
a.2.5.	stockent les marchandises dans l'entrepôt ou sur les rayons de vente, en tenant compte des dates de péremption et des méthodes de stockage (C3).	I/AU							
a.2.9.	conditionnent et expédient les produits commandés par la clientèle de manière économique et écologique et de façon à éviter les dommages (C3).	I	AU						
a.2.10.	s'informent sur les nouveaux produits (C3).	I/AU							
a.2.11.	procèdent à un inventaire annuel et éliminent à cette occasion les produits périmés conformément aux prescriptions en matière de protection de l'environnement. (C3)			I		AU			
a.3	Percevoir le montant des produits cosmétiques et des soins esthétiques réglés avec différents moyens de paiement et effectuer le bouclage de la caisse	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
a.3.1.	établissent des factures pour des soins et des pro-duits à l'aide du système utilisé dans l'institut (C3).		I			AU			

a.3.2.	traitent les paiements de manière conviviale en utilisant divers modes de paiement courants (C3).		I			AU			
a.3.3.	saisissent les paiements reçus dans le système de paiement propre à l'institut, les annulent en cas d'erreur et délivrent des reçus (C4).		I			AU			
a.3.4.	émettent et gèrent des bons d'achat et des abonnements selon les directives de l'institut (C3).		I			AU			
a.3.5.	tiennent une comptabilité simple avec bouclage quotidien et contrôle de la caisse (C3).			I		AU			
a.3.6.	sauvegardent régulièrement toutes les données avec le système de sauvegarde utilisé dans l'institut (C3).		I			AU			
a.4	Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien de l'institut de beauté	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
a.4.1.	établissent un plan de nettoyage et d'hygiène pour l'ensemble de l'institut en tenant compte des prescriptions en vigueur en matière d'hygiène et du besoin d'entretien (C5).			I (manicure, pédicure, épilation)		I (soin visage et corp	AU		
a.4.7.	effectuent les travaux de nettoyage et d'entretien avec soin et minutie en utilisant les produits de nettoyage spécifiques, conformément au plan de nettoyage et d'hygiène de l'institut (C3).	I	AU						
a.4.8.	dosent correctement les produits de nettoyage et de désinfection et les utilisent avec parcimonie en tenant compte des prescriptions de sécurité en matière de la protection de l'environnement, de protection de la santé et de sécurité au travail (C3).	I	AU						
a.4.9.	aménagent l'institut de manière qu'il soit propre et bien rangé (C3).	I	AU						
a.4.10.	éliminent tout risque d'accident en prenant des mesures appropriées lors de l'aménagement de l'institut (C4).	I	AU						
a.4.11.	stockent les produits de nettoyage et de désinfection conformément aux directives et aux prescriptions de sécurité du produit (C3).	I	AU						
a.5	Utiliser les différents canaux de communication pour la promotion de l'institut de beauté	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
a.5.1.	proposent des idées d'actions publicitaires et promotionnelles en tenant compte de la philosophie de l'institut (C5).		I	AU					
a.5.2.	créent des mailings, des flyers ou des publications sur les réseaux sociaux simples conformément à la philosophie de l'institut et en tenant compte des aspects légaux (C3).				I		AU		
a.6	Concevoir des décorations promotionnelles dans l'institut de beauté	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
a.6.1.	disposent les produits sur les étagères de manière attrayante afin de susciter l'intérêt (C3).	I	AU						
a.6.2.	conçoivent avec créativité et soin des décorations et des présentations de produits et prestations promotionnelles, en tenant compte des saisons, des événements saisonniers, des tendances actuelles ainsi que de l'image globale de l'institut (C5).		I			AU			
a.6.5.	intègrent toutes les informations nécessaires sur le produit ou la prestation dans les décorations et les présentations, en tenant compte des aspects juridiques des publicités sur les effets promis (C3).		I			AU			
a.6.6.	emballent le matériel de décoration de sorte qu'il puisse être réutilisé en fonction de la place disponible dans le local de stockage (C3).	I	AU						

Programme de formation entreprise - Esthéticienne CFC / Esthéticien CFC

	1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		Contrôle des objectifs évaluateurs	
	1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	5 ^e sem	6 ^e sem.	Introduit le	Exécution autonome le
b	Prise en charge et fidélisation de la clientèle							
b.1	Planifier des rendez-vous avec la clientèle pour des soins esthétiques							
	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
	Les esthéticiennes...							
b.1.1.	déterminent les besoins ainsi que les souhaits des clients lors de la prise de rendez-vous et, si nécessaire, fournissent des informations essentielles sur les prestations envisagées (C3).				AU			
b.1.2.	prennent note des coordonnées communiquées par les clients dans l'agenda (C3).	AU						
b.1.3.	attribuent les rendez-vous en tenant compte du temps de préparation et de suivi ainsi que de la disponibilité des appareils et du personnel afin d'assurer le bon déroulement de l'organisation interne (C4).				AU			
b.1.4.	inscrivent les rendez-vous dans l'agenda ou dans le système propre à l'entreprise et les confirment à la clientèle oralement ou par écrit, en indiquant les conditions d'annulation, via le canal de communication approprié, selon la pratique en vigueur à l'institut (C3).				AU			
b.1.5.	réagissent de manière appropriée en cas d'annulation et adaptent l'agenda ou l'entrée dans le système dédié à l'institut (C3).				AU			
b.2	Gérer le fichier clientèle de l'institut de beauté							
	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
b.2.1.	prennent des informations sur les données personnelles des clients avec empathie et les saisissent dans le fichier clientèle (C3).	I	AU					
b.2.3.	documentent dans le fichier clientèle le déroulement du soin, le nom de la personne qui l'a effectué et le prix des prestations (C3).					AU		
b.2.4.	saisissent les informations fournies, les échantillons, les produits recommandés ou vendus ainsi que tout élément utile échangé avec le client dans le fichier clientèle à des fins de suivi et de fidélisation (C3).				AU			
b.2.5.	tiennent compte des prescriptions en matière de protection des données lors du stockage ou de l'archivage des données de la clientèle ainsi que lors de la création de photos ou de vidéos et obtiennent les déclarations de consentement des personnes concernées si nécessaire (C3).				AU			
b.2.6.	tiennent les fiches des clients à jour (C3).				AU			
b.3	Prendre en charge la clientèle de l'institut de beauté et répondre aux besoins individuels							
	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
b.3.1.	s'occupent des clients de manière aimable et serviable et conformément aux pratiques de l'institut (C3).	I/AU						
b.3.3.	appliquent les principes de la communication verbale et non verbale lors des contacts directs avec les clients (C3).	I/AU						
b.3.4.	mènent des conversations téléphoniques selon les instructions de l'institut et en utilisant les principes de base de la communication (C3).				AU			
b.3.5.	appliquent les règles de base générales et celles propres à l'institut dans la communication écrite (C3).				AU			
b.3.6.	installent les clients de manière confortable et ergonomique en fonction du soin (C3).	I	AU					
b.3.7.	évaluent la situation en cas de problèmes de santé, de réactions allergiques et d'accidents et appliquent les mesures de premiers secours appropriées de manière calme et réfléchie, en tenant compte de la fiche de premiers secours de l'institut (C6).	I			AU			
b.4	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des soins esthétiques à la clientèle							
	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
b.4.1.	utilisent différents canaux de communication pour fournir des conseils avec des techniques de présentation appropriées et des moyens auxiliaires adaptés aux besoins de la clientèle (C4).				I	AU		
b.4.2.	s'informent des besoins et des éventuelles contre-indications des clients en utilisant une technique de questionnement adaptée à la situation (C4).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.3.	proposent aux clients des soins et des produits adaptés à leurs besoins, en tenant compte de leurs attentes écologiques, de leurs possibilités financières et des contre-indications (C4).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.4.	préparent des supports de présentation adaptés aux clients (C4).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.6.	décrivent de manière appropriée les principes actifs et les propriétés des produits à la clientèle (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.8.	démontrent les avantages des produits pour les clients en lien avec le soin et recommandent des produits appropriés (C6).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.9.	expliquent et montrent à la clientèle comment utiliser correctement les produits (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.10.	présentent les soins à la clientèle avec les moyens auxiliaires adaptés (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.11.	recommandent à la clientèle des soins complémentaires sur la base des résultats de l'anamnèse et de leur examen (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.12.	à l'issue d'un soin, conseillent les clients sur des produits pour les soins à domicile (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.13.	répondent avec flexibilité aux questions et objections des clients avec des arguments appropriés et en tenant compte de leurs intérêts (C6).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.14.	fournissent une documentation appropriée sur les soins et les produits à l'issue du soin et, le cas échéant, des échantillons de produits (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4, 5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU		
b.4.15.	fournissent des informations sur les prix des produits et des prestations et, si nécessaire, les justifient correctement auprès de la clientèle de manière aimable (C3).	I (renseignements)		I (Justification)	AU			

b.4.16.	gèrent les entretiens de vente difficiles avec calme, objectivité et amabilité en écoutant attentivement la clientèle et en répondant aux objections tout en restant loyales envers l'institut (C6).	I (écouter et observer)				AU			
b.5	Gérer les réclamations	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
b.5.1.	reçoivent les réclamations de manière calme, objective et aimable en écoutant attentivement le client (C3).	I/AU							
b.5.2.	s'informent de manière objective et neutre de l'objet de la réclamation et prennent des notes si nécessaire (C4).	I (écouter et observer)			AU				
b.5.3.	traitent les réclamations de manière appropriée et loyale envers l'institut et l'équipe en remerciant le client pour son retour, en s'excusant si nécessaire et en indiquant les solutions possibles conformément aux directives de l'institut (C3).	I (écouter et observer)			AU				
b.5.4.	négoient si nécessaire un compromis à la satisfaction du client en cas de réclamation en tenant compte des directives de l'institut (C5).	I (écouter et observer)			AU				

Programme de formation entreprise - Esthéticienne CFC / Esthéticien CFC

C	Contenu	1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		Contrôle des objectifs évaluateurs	
		1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	5 ^e sem	6 ^e sem.	Introduit le	Exécution autonome le
c	Recueil d'informations sur l'état de la peau et du corps pour la planification des soins								
c.1	Effectuer des anamnèses	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
	Les esthéticiennes...								
c.1.1	posent des questions lors de l'entretien d'anamnèse sur l'état de santé, le mode de vie et les habitudes de soins du client avec empathie et sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, de santé et de religion (C4).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.1.4	s'enquière avec tact et sensibilité des besoins, des attentes et des souhaits du client (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.1.5	justifie l'anamnèse globale et les questions individuelles sur l'anamnèse auprès de la clientèle dans un langage approprié au destinataire (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.1.6	saisissent les informations relatives à l'anamnèse de manière claire, détaillée et compréhensible dans le fichier clientèle ou actualisent le fichier clientèle en conséquence (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.1.7	déduisent de l'entretien d'anamnèse des contre-indications pour les soins, identifient les liens entre les facteurs endogènes et exogènes qui peuvent influencer le traitement et les consignent dans le fichier clientèle (C4).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.2	Réaliser des bilans cutanés en vue de soins esthétiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
c.2.1	déterminent le type de peau, ses particularités complètes et relatives à l'état de la peau en palpant et en observant la peau et, si nécessaire, en utilisant les moyens auxiliaires nécessaires (C6).			I (adapté au CIE 4 e 6)		AU			
c.2.6	évaluent les modifications de la peau et les classent en fonction de l'anomalie correspondante (C6).	I (adapté au CIE 2)		I (adapté au CIE 4 e 6)		AU			
c.2.8	saisissent les résultats du bilan cutané de manière claire et détaillée dans le fichier clientèle (C3).			I (adapté au CIE 4 e 6)		AU			
c.2.9	expliquent à la clientèle de manière appropriée et avec empathie, le lien entre les résultats de l'évaluation de la peau et les informations provenant de l'anamnèse, en utilisant des supports visuels si nécessaire (C6).			I (adapté au CIE 4 e 6)		AU			
c.3	Réaliser des bilans des zones du corps en vue de soins esthétiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
c.3.1	procèdent à l'analyse visuelle et palpatoire en fonction de la zone à traiter : état actuel, anomalies cutanées, tissu conjonctif, tension des muscles, anomalies de la pilosité et des ongles en utilisant si nécessaire des moyens auxiliaires appropriés (C6).		I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 5)	I (adapté au CIE 7)	AU			
c.3.3	consignent les résultats de l'évaluation des zones corporelles de manière claire et complète dans le fichier clientèle (C3).		I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 5)	I (adapté au CIE 7)	AU			
c.3.4	prennent des photos ciblées des zones corporelles à traiter (C3).		I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 5)	I (adapté au CIE 7)	AU			
c.4	Définir l'objectif des soins esthétiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
c.4.1	déterminent des objectifs de soins réalistes sur la base des données de l'anamnèse et de l'évaluation de la peau et en tenant compte des besoins de la clientèle (C6).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.4.2	sélectionnent les produits et les moyens auxiliaires appropriés en tenant compte de l'objectif de soins défini, des contre-indications et des souhaits de la clientèle (C6).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.4.3	présentent leurs conclusions au client, lui conseillent différentes options de traitement et de produits en indiquant leurs avantages et leurs limites (C6).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.4.4	préparent un plan de soins basé sur l'objectif de soins défini avec les justifications appropriées des étapes du traitement en lien avec l'examen de la peau (C5).			I (adapté au CIE 6)		AU			
c.4.7	recommandent à la clientèle de consulter un spécialiste en cas d'anomalies ou d'état de la peau dont l'évaluation et le traitement dépassent leurs compétences professionnelles (C4).				I (adapté au CIE 6)	AU			
c.4.9	refusent de dispenser des soins qui n'entrent pas dans le cadre de leurs compétences et justifient leur décision avec tact (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.4.10	informent le client sur les techniques ou les technologies envisagées et s'assurent de son consentement (C3).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			
c.4.14	vérifient au début de chaque soin que la zone ne présente aucune contre-indication au traitement et adaptent le plan de traitement si nécessaire (C6).	I (adapté au CIE 2)	I (adapté au CIE 3)	I (adapté au CIE 4,5 e 6)		I (adapté au CIE 7) AU			

Programm de formation entreprise - Esthéticienne CFC / Esthéticien CFC

d	Réalisation de soins du visage, du cou, de la nuque et du décolleté	1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		Contrôle des objectifs évaluateurs □	
		1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	5 ^e sem	6 ^e sem.	Introduit le	Exécution autonome le
d.1	Effectuer des soins et des massages du visage, du cou, de la nuque et du décolleté.	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
	Les esthéticiennes...								
d.1.1.	appliquent les principes d'ergonomie et les mesures d'hygiène selon les directives de l'institut tout au long du soin (C3).				AU				
d.1.2.	nettoient la peau systématiquement, en profondeur et selon la méthode d'application des produits choisis (C3).					AU			
d.1.4.	effectuent divers nettoyages intensifs de manière systématique et conformément aux instructions d'utilisation (C3).					AU			
d.1.6.	appliquent différents produits de soins intensifs de manière systématique et conformément aux instructions d'utilisation (C3).					AU			
d.1.7.	appliquent des masques systématiquement et conformément aux instructions d'application, selon les besoins à l'aide d'un moyen auxiliaire approprié (C3).					AU			
d.1.9.	choisissent un produit approprié pour le massage en fonction du type et de la durée du massage (C3).					AU			
d.1.10.	réalisent un massage classique du visage, du cou, de la nuque et du décolleté en utilisant différentes techniques de massage dans un ordre judicieux, en tenant compte de la physiologie de la peau (C4).						AU		
d.1.11.	terminent le soin en appliquant un produit spécifique au traitement et, sur demande des clientes, appliquent un maquillage de jour (C3).			AU					
d.1.12.	utilisent des appareils appropriés en soutien des applications manuelles, en tenant compte des contre-indications (C3).					AU			
d.1.14.	informent de manière continue le client des étapes du soin (C3).	I/AU(manucure/peducure)	I/AU(soin visage, epilation)	I/AU(soin du corps)					
d.1.15.	tiennent compte du ressenti du client de manière appropriée et sensible en fonction de l'objectif de soins (C5).	I (manucure/peducure)	I (soin visage, epilation)	I (soin du corps)		AU			
d.2	Traiter les peaux à problèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
d.2.1.	appliquent les produits pour le traitement de la peau à imperfections de manière systématique et selon les instructions d'application (C3).					AU			
d.2.2.	nettoient les florescences d'acné (C3).				I (florescences pas d'inflammation)	AU (florescences pas d'inflammation)			
d.2.3.	utilisent les appareils disponibles dans l'institut pour le traitement des peaux à imperfections, en tenant compte des contre-indications et des mesures de sécurité (C3).						AU		
d.2.4.	appliquent les produits pour le traitement des pigmentations irrégulières de manière systématique et selon les instructions d'application (C3).					AU			
d.2.5.	utilisent les appareils disponibles dans l'institut pour le traitement des pigmentations irrégulières, en tenant compte des contre-indications et des mesures de sécurité (C3).						AU		
d.2.6.	appliquent les produits pour le traitement des problèmes de peau de manière systématique et selon les instructions d'application (C3).					AU			
d.2.7.	utilisent les appareils disponibles dans l'institut pour le traitement des différents problèmes de peau, en tenant compte des contre-indications et des prescriptions de sécurité (C3).						AU		
d.3	Réaliser des soins contre le vieillissement de la peau (soins anti-âge)	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
d.3.1.	adaptent le soin de base à l'état de la peau (C3).						AU		
d.3.2.	appliquent les produits pour les soins anti-âge de manière systématique et selon les instructions d'application (C3).						AU		
d.3.5.	utilisent les appareils disponibles dans l'institut pour les soins anti-âge, en tenant compte des contre-indications et des mesures de sécurité (C3).						AU		
d.4	Teindre et mettre en forme les cils et les sourcils	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
d.4.1.	choisissent les couleurs appropriées pour teindre les cils et les sourcils (C4).	I	AU						
d.4.3.	appliquent les protections nécessaires au bon déroulement de la teinture des cils et des sourcils (C3).		AU						
d.4.4.	mélangent la teinture et l'appliquent avec minutie et rapidité sur les cils et les sourcils (C3).		AU						
d.4.5.	retirent doucement la teinture selon la technique utilisée après le temps de pose indiqué (C3).		AU						
d.4.6.	calment toute irritation des yeux avec un produit adapté (C3).		AU						
d.4.7.	appliquent des techniques de mise en forme permanente des cils et des sourcils (C3).			AU					
d.4.8.	mettent en forme les sourcils (C3).			AU					
d.4.9.	calment et refroidissent toute irritation de la zone des sourcils avec un produit adapté et camouflent si nécessaire les rougeurs (C3).			AU					
d.5	Réaliser des maquillages adaptés aux différentes morphologies et à des occasions spécifiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
d.5.1.	posent les questions avec tact et empathie sur le style de maquillage souhaité, le choix des couleurs, les vêtements portés lors de l'occasion ainsi que sur les souhaits et besoins (C3).						AU		
d.5.2.	définissent le maquillage approprié en fonction de la discussion avec la cliente (C4).						AU		

d.5.3.	choisissent des produits adaptés à leur cliente (C4).					AU		
d.5.6.	préparent la peau pour l'application des produits de maquillage (C3).					AU		
d.5.7.	mettent en valeur le teint de la cliente en appliquant le fond de teint, des correcteurs et une poudre adé-quate en fonction de la carnation et l'état actuel de la peau de la clientèle (C4).					AU		
d.5.8.	mettent en valeur la forme du visage en appliquant un fard à joues, un ombrage, ou un highlighter (C3).					AU		
d.5.9.	appliquent les fards (crème, poudre), les crayons ou les eyeliners pour mettre en valeur le regard (C3).					AU		
d.5.10.	mettent en valeur les cils en appliquant du mascara ou d'autres techniques d'allongement des cils (C3).					AU		
d.5.11.	corrigent les asymétries et mettent en valeur les sourcils en appliquant crayons, fards ou mascaras (C3).					AU		
d.5.12.	corrigent les asymétries et mettent en valeur les lèvres en appliquant crayons, rouges à lèvres ou gloss (C3).					AU		
d.5.13.	vérifient que le tout est harmonieux et que le maquillage correspond aux attentes de la cliente (C3).					AU		

Programme de formation entreprise - Esthéticienne CFC / Esthéticien CFC

e		1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		Contrôle des objectifs évaluateurs □	
		1 ^{er} sem	2 ^e sem	3 ^e sem	4 ^e sem	5 ^e sem	6 ^e sem.		
e	Réalisation de soins du corps								
e.1	Effectuer des massages classiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	Introduit le	Exécution autonome le
	Les esthéticiennes...								
e.1.1.	s'enquière, avant de commencer un massage, des attentes du client et des éventuels points d'attention dont elles doivent tenir compte (C3).						AU		
e.1.4.	effectuent les massages avec les produits adéquats en adoptant une posture ergonomique permettant d'exercer une pression appropriée (C3).						AU		
e.1.5.	effectuent différentes manœuvres selon les proto-coles de l'institut (C3).						AU		
e.1.6.	adaptent l'enchaînement et la pression des ma-nœuvres en fonction du ressenti du client et de sa morphologie (C3).						AU		
e.2	Effectuer des soins et des massages de bien-être	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
e.2.1.	effectuent des peelings de corps avec divers produits (C3).						AU		
e.2.3.	effectuent différents types de masques et d'enveloppements (C3).							AU	
e.2.5.	pratiquent des soins de bien-être à l'aide de moyens auxiliaires en adoptant une posture ergonomique et respectent les protocoles de l'entreprise							AU	
e.3	e3 Traiter des zones ciblées du corps par des soins esthétiques	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
e.3.1.	préparent la zone corporelle à traiter avec les pro-duits et techniques conformément au plan de traite-ment en tenant compte des mesures d'hygiène en vigueur (C3).							I (avant CI)	AU
e.3.2.	traitent différentes parties du corps avec des pro-duits spécifiques manuellement ou avec des appa-reils (C3).							I (avant CI)	AU
e.3.7.	traitent des zones d'acné sur le dos et le décolleté (C3).							I (avant CI)	AU
e.3.9.	traitent les jambes lourdes (C3).							I (avant CI)	AU
e.3.10.	adaptent le traitement en fonction des réactions du client (C4).							I (avant CI)	AU
e.4	Procéder à l'épilation du visage et du corps	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
e.4.1.	adaptent le choix de la méthode en fonction des attentes du client, de la zone à épiler et de la pilosité en tenant compte des contre-indications (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.4.3.	vérifient la température de la cire (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.4.4.	préparent la peau du client, la désinfectent et appli-quent si nécessaire un produit préalable à l'épilation (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.4.5.	appliquent la cire dans le sens de pousse du poil ou dans le sens inverse selon la méthode et retirent la cire conformément au type de produit (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.4.6.	finalisent si nécessaire l'épilation à l'aide d'une pince à épiler (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.4.7.	désinfectent et refroidissent la peau après l'épilation et appliquent un produit adéquat (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.4.8.	appliquent les mesures adéquates en cas de réac-tions cutanées (C3).	I (jambe)	I (zones délicates: aisselles, zone bikini)						AU
e.5	Effectuer des soins des pieds et des mains	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
e.5.1.	appliquent sur elles-mêmes et sur la clientèle les me-sures d'aseptisation nécessaires en vue des soins (C3).	I							AU
e.5.2.	enlèvent le vernis à ongles ou vernis semi-permanent avec des produits ou des appareils adéquats (C3).	I							AU
e.5.3.	coupent et liment les ongles avec les instruments adéquats tout en respectant la forme des mains ou des pieds (C3).	I							AU
e.5.4.	ramollissent les callosités et les cuticules en utilisant la méthode et les produits adéquats (C3).	I							AU
e.5.7.	repoussent les cuticules et les coupent avec un ins-trument adéquat (C3).	I							AU
e.5.8.	éliminent les callosités selon la méthode choisie avec les produits ou instruments adéquats (C3).	I							AU
e.5.9.	appliquent une huile à cuticules et effectuent un mas-sage des cuticules (C3).	I							AU
e.5.10.	appliquent un produit adapté à l'état de la peau des pieds ou des mains et effectuent un massage (C3).	I							AU

e.6	Appliquer du vernis à ongles	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes	contenu / thèmes		
e.6.1.	conseillent la cliente sur les types et caractéristiques de vernis à choisir selon ses besoins, et lui expli-quent le retrait du vernis semi-permanent (C3).			AU					
e.6.2.	conseillent la cliente sur le choix de la couleur en fonction de la carnation et de la forme de l'ongle (C4).			AU					
e.6.3.	préparent les ongles à recevoir le vernis avec des produits appropriés (C3).			AU					
e.6.4.	appliquent le vernis selon la forme de l'ongle selon la technique et le produit choisi (C3).			AU					
e.6.5.	corrigent et optimisent des formes d'ongles inégales ou disgracieuses grâce au vernis (C3).			AU					
e.6.6.	appliquent une couche de finition et une activation de séchage selon la technique et le produit choisi (C3).			AU					